



Mesure 22.3	Aménagement de bandes cyclables sur la route de la Fonderie, section Est	Coût : 404'000 CHF
		
<p>Description de la mesure :</p> <p>La route de la Fonderie est un axe du réseau structurant urbain (concept TIM, figure 38) et connaît par conséquent des charges de trafic non négligeables (13'500 véh./j) au regard de problématiques de mobilité douce. Dans ce contexte, l'aménagement de bandes cyclables dans les deux sens de circulation est préconisé. Cet axe appartient au réseau structurant d'agglomération (concept MD, figure 34).</p>		
<p>Instances concernées : Agglomération ; Ville de Fribourg</p> <p>Instance responsable : Ville de Fribourg</p>		
<p>Priorité :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C</p> <p>Argument principal pour la priorisation : la mesure intervient pour l'aménagement du réseau structurant d'agglomération et ce sur une axe soumis à un trafic individuel motorisé dense.</p>		
<p>Echéancier de réalisation : Court terme (2015-2018)</p>		

